

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Rapport

Élection à la présidence et à la vice-présidence de la
Commission

Procès-verbal de la séance du 7 novembre 2012

**Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 70-20121108**

QUÉBEC

Séance du mercredi 7 novembre 2012

Mandat : Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission (Décision de la Commission de l'Assemblée nationale le 6 novembre 2012)

Membres présents :

M^{me} Charbonneau (Mille-Îles)

M^{me} Richard (Duplessis)

M. Roy (Bonaventure)

M^{me} Roy (Montarville)

M. Tanguay (LaFontaine)

M^{me} Vien (Bellechasse)

Autre député présent :

M. Chagnon (Westmount-Saint-Louis), président de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 53, M. Chagnon (Westmount-Saint-Louis) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et rappelle les règles concernant l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission.

ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE

M. Roy (Bonaventure) propose :

QUE M^{me} Richard (Duplessis) soit élue présidente de la Commission de la culture et de l'éducation.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M. le président déclare M^{me} Richard (Duplessis) élue présidente de la Commission de la culture et de l'éducation.

M. Chagnon (Westmount-Saint-Louis) cède sa place à la présidente de la Commission.

ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENCE

M. Tanguay (LaFontaine) propose :

QUE M^{me} Vien (Bellechasse) soit élue vice-présidente de la Commission de la culture et de l'éducation.

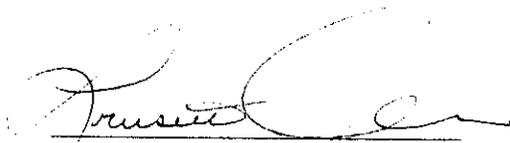
La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

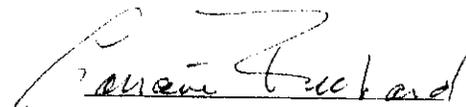
M^{me} la présidente déclare M^{me} Vien (Bellechasse) élue vice-présidente de la Commission de la culture et de l'éducation.

À 11 h 56, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

-La secrétaire par intérim de la Commission,

La présidente de la Commission,


Louisette Cameron


Lorraine Richard

LC/ag

Québec, le 7 novembre 2012